



Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE

Parti communiste Français et République & Socialisme

AMENDEMENT

N° 000041

Commission permanente

Mercredi 21 novembre 2018

Rapport n° CP 2018-451

Mise en œuvre de la politique régionale en matière d'action sociale, de solidarité et de soutien aux familles - 8^e rapport pour 2018

AMENDEMENT

Le DOSSIER N° EX041470 - Renforcement du lien associatif pour la colocation solidaire pour jeunes mères en rupture d'hébergement porté par la Maison de Marthe et Marie est supprimé.

L'autorisation d'engagement affectée est baissée en conséquence.

Exposé des motifs

REFUSER DE FINANCER UNE ASSOCIATION CONTRE LE DROIT A L'IVG

Très proche des milieux catholiques les plus fondamentalistes, *la Maison de Marthe et Marie* se positionne très clairement contre le recours à l'IVG ; elle est d'ailleurs référencée par « Familles chrétiennes » comme l'une des structures les plus actives et sérieuses en matière « d'initiatives qui disent non à l'IVG et proposent de l'aide aux femmes en détresse ».

Dans l'ouvrage « *Comment répondre aux questions brûlantes sur l'Eglise sans refroidir l'ambiance?* », les auteurs ne rappellent-ils pas que : « *Les catholiques ne doivent pas seulement s'opposer à l'avortement, ils doivent aussi aider à soulager les souffrances qu'il provoque. De nombreuses associations chrétiennes offrent un accompagnement post-avortement et, avant tout, la miséricorde de Dieu à ceux qui se sentent condamnés et honteux. Elles interviennent pour accompagner la souffrance des femmes qui ont avorté, souffrance qu'on leur refuse souvent d'exprimer tant on est convaincu que ce geste était pour elles, un meilleur bien. Et d'insister sur le fait que « l'avortement blesse ». L'Eglise, qui s'occupe des femmes et des familles, victimes vivantes de l'avortement, en fait l'expérience tous les jours. En France, plusieurs évêques ont renouvelé un engagement déjà pris de longue date par l'Eglise : si vous êtes enceinte et en détresse, l'Eglise vous aidera. C'est ainsi que des structures d'accueil, comme "Marthe et Marie" ou la "Maison de Louise" ont vu le jour, afin d'accueillir et d'accompagner des mères en détresse* »

La Région Ile-de-France ne peut financer ce type de structure associative qui agit ouvertement contre le droit à l'IVG.

Céline MALAISÉ



Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE

Parti communiste Français et République & Socialisme

AMENDEMENT

N° 000042

Commission permanente

Mercredi 21 novembre 2018

Rapport n° CP 2018-451

Mise en œuvre de la politique régionale en matière d'action sociale, de solidarité et de soutien aux familles - 8^e rapport pour 2018

AMENDEMENT

Le DOSSIER N° EX041605 - Le "Café des Parents": une action pour les mères en difficulté socio-économiques porté par HAPPY PARENTALITE est supprimé.

L'autorisation d'engagement affectée est baissée en conséquence.

Exposé des motifs

REFUSER DE FINANCER UNE ASSOCIATION USANT DE MÉTHODE CONTESTÉE

Compte tenu des méthodes mises en œuvre par la structure « Happy Parentalité », le groupe Front de gauche ne souhaite pas que l'institution régionale lui apporte un soutien financier qui légitimerait des pratiques « médicales » non-reconnues officiellement.

En effet, la Gestalt Thérapie qui est ici prônée, à défaut de tout autre diplôme universitaire, pour résoudre les potentielles difficultés familiales rencontrées par les parents et/ou les enfants est une pratique « qui met l'accent sur la conscience de ce qui se passe dans l'instant présent, ici et maintenant, aux niveaux corporel, affectif et mental, indissociable » (extrait du lexique de la MIVILUDES-mission interministérielle sur les sectes, 2011).

Les cas de malversations financières, d'opacité de l'activité de formateur et des procédures d'adhésion sont malheureusement nombreuses dans le cadre de cette pratique et devrait mettre en garde notre institution. La vacuité de la fiche projet présentée par cette structure constitue un élément supplémentaire à notre alerte.

Dans la mesure où en finançant une telle structure, la Région prend le risque de légitimer les pratiques d'une structure aux dérives sectaires, le groupe Front de gauche souhaite retirer ce projet.

Céline MALAISE



Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE

Parti communiste Français et République & Socialisme

AMENDEMENT

N° 000043

Commission permanente

Mercredi 21 novembre 2018

Rapport n° CP 2018-451

Mise en œuvre de la politique régionale en matière d'action sociale, de solidarité et de soutien aux familles - 8^e rapport pour 2018

AMENDEMENT

Le dossier N° EX041651 - Foyer El Paso : hébergement et accompagnement de jeunes femmes enceintes en détresse porté par Association hispano-américaine San Fernando est supprimé.

L'autorisation d'engagement affectée est baissée en conséquence.

Exposé des motifs

REFUSER DE FINANCER UNE ASSOCIATION CONTRE LE DROIT A L'IVG

Très proche des milieux catholiques les plus fondamentalistes, le foyer *El-Paso* se positionne très clairement contre le recours à l'IVG.

Le site internet de l'association est sans équivoque : il combat le droit des femmes à disposer de leur corps et en particulier d'avoir recours à l'IVG. Le message délivré de Monseigneur Daucourt, ancien évêque de Nanterre et initiateur du projet est très clair : « *La confiance ne peut subsister, dans notre société, que si chacun, et en particulier le plus vulnérable, le sans-voix, le plus affaibli, sait qu'il est accueilli pour ce qu'il est, comme un don fait à tous, et cela sans condition. L'Eglise veut s'engager pour annoncer l'Evangile de la vie, pour annoncer la grandeur de toute vie humaine, une vie respectée dès sa conception. Le foyer El Paso en sera un témoignage dans notre diocèse.* »

La Région Ile-de-France ne peut financer ce type de structure associative qui agit aussi ouvertement contre le droit à l'IVG.

Céline MALAISÉ